

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2022

Étaient présents :

Président : Stéphane GILQUIN

Justine BOUFFARÉ : RRH et invitée en qualité de chargée de la prévention des risques professionnels

Membres élus : Annie LEDOUX, Sandrine GRIFFON, Ghislain JOB, Thomas MINGOIA.

Étaient absents :

Dr Sophie ROGER LEENAERT
DREETS / CARSAT

La séance est ouverte à 14 h 00.

Le président rappelle l'ordre du jour et apporte des précisions sur le déroulement de la réunion de ce jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 19 novembre 2021 ;
2. Information et consultation sur la mise à jour du règlement intérieur ;
3. Information et consultation sur le projet d'accord d'entreprise relatif aux négociations annuelles 2022 ;
4. Information et consultation sur la mise en œuvre du régime santé et prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
5. Bilan annuel financier du CSE ;
6. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 19 novembre 2021 ;

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 novembre 2021 a été dûment approuvé.

2. Information et consultation sur la mise à jour du règlement intérieur ;

La mise à jour du règlement intérieur de la SAS GRAND CASINO DE CABOURG a été présentée aux membres du CSE par M. GILQUIN Stéphane.

Après avoir été consultés, les membres du CSE rendent un avis favorable à l'unanimité.

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

3. Information et consultation sur le projet d'accord d'entreprise relatif aux négociations annuelles 2022 ;

Le projet d'accord d'entreprise relatif aux négociations annuelles a été consulté par les membres du CSE. Après échange entre la direction et les membres du CSE, il a été validé une augmentation des salaires de 4% pour les niveaux 1 à 3 et de 3% pour les niveaux supérieurs, en contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2021. Ce qui signifie que les salariés embauchés au 1^{er} janvier 2022 ne bénéficient pas de cette augmentation, le salaire indiqué sur leur contrat de travail au 1^{er} janvier 2022 faisant foi.

D'autre part, il a été conclu que la prime Festival ne sera pas versée. En contrepartie, une enveloppe de 10 000€ (qui correspond à la somme allouée à la prime festival) sera réintégrée au montant consacré à la prime à la performance.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

4. Information et consultation sur la mise en œuvre du régime santé et prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

La Direction informe de l'évolution des tarifs mutuelle 2022.

Concernant la mutuelle :

Le taux du régime de base augmente de 5%, soit un impact de 1.20€ part salariale et 1.20€ par patronale. Le taux du régime complémentaire ainsi que les options restent inchangés.

Le plafond de la sécurité sociale devrait rester le même que 2021, soit 3428€.

Sous réserve que le PMSS n'évolue pas, la cotisation passe de 67,12€ à 69,59€ en individuel (Isolé) (33,56€ à 34,79€ en part salariale et patronale).

La part familiale reste inchangée.

Concernant la prévoyance :

Aucune augmentation n'a été effectuée.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

5. Bilan annuel financier du CSE ;

La comptabilité du comité d'entreprise a été présentée tant au niveau des comptes de fonctionnement que social ainsi que la caisse. Les comptes sont parfaitement équilibrés.

Le bilan du CSE est bon.

6. Questions diverses ;

Les membres du CSE demandent l'état d'avancement de l'appel d'offre de la DSP du Casino de Cabourg. M. GILQUIN annonce que le Groupe Partouche a été accepté en tant que candidat. Le nouvel appel d'offre a donc été reçu dans lequel il est acté qu'il

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

n'y aura pas de casino provisoire le temps des travaux. Le Groupe Partouche étudie ce nouvel appel d'offre.

M. GILQUIN informe qu'un commissaire-priseur se rendra au Casino pour évaluer les biens.

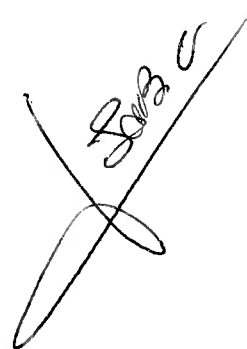
D'autre part, M. GILQUIN informe qu'un distributeur de lingettes désinfectantes a été mis à disposition des salariés dans les vestiaires.

Également, un tapis au sol a été installé devant la cabine fumeur du Casino.

La séance s'est terminée à 15h30.

Fait à Cabourg, le 25 mars 2022.

Ghislain JOB
Secrétaire du CSE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Job', is written over a large, stylized, handwritten 'X' mark.